DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Thailande | Elite

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 Bon de commande à imprimer(ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).

- 1 Chèque à l'ordre de "RapideVisa" (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE voyageur :

Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Passeport ORIGINAL (sans protège-passeport), sur lequel sera apposé le visa :** Signé, valable 18 mois après la date d'arrivée en Thaïlande, et comprenant 3 pages vierges dont 2 face à face. L'ambassade peut refuser tout passeport abîmé.

☑ **1 Copie de la « certification letter » pour le visa Elite :** qui vous a été transmis par l'organisme Elite en Thaïlande.

☑ **1 Copie de la « job assignment letter » pour le visa Elite :** qui vous a été transmis par l'organisme Elite en Thaïlande.

☑ ***ATTENTION :***
Il vous faut rester sur le territoire français pendant tout le délai de traitement d'ambassade de la demande de e-visa, sinon le e-visa peut être refusé.